

« Off the record »

● Repos bien mérité.

Après avoir dépassé les 550 km/h, la rame des essais est restée à l'Ourcq. Elle a perdu en route quelques capteurs. Rien de grave. De leur côté, la voie comme la caténaire se sont comportées à merveille : aucune reprise n'a été nécessaire.

● **Voie 1.** Contrairement au précédent record, la rame a roulé en direction de Paris, le record du 13 février s'étant fait à contresens sur voie 1.

● **Mieux que le Maglev ?** Le premier objectif a été atteint : dépasser les 150 mètres/seconde. Au-delà, on peut toujours penser au 581 km/h établi par le Maglev et avoir en tête la compétition entre rail-roue et sustentation magnétique.

nicative et commerciale, c'est la zone située entre les PK 144 et 253 de la LGV Est. Dès le 27 janvier, on pouvait lire sur les sites les plus branchés : « Pour les photographes, la zone de vitesse maximale se situe entre les PK 180 et 200. » Voire, par exemple, les ponts supérieurs des PK 187,8 (vicinal de Villiers-en-Argonne à Ante), 191,2 (D 63 à l'entrée de la commune du Chemin), 194,5 (D 68 entre Passavant-en-Argonne et Grigny) et 197,9 (D2 entre Brizeaux et Triaucourt). Pour les passionnés, c'est dès lors la découverte à la carte et, pour les renseignements, c'est encore mieux que le *Guide du routard*. . . Sur plusieurs ponts, sans relâche, une vingtaine de passionnés prennent chaque jour position. Aux abords des voies, une équipe bardée de caméras et de micros – ils se disent cheminots, « montés de Paris » pour la journée. Pas vraiment

le look, mais pourquoi pas... Retour sur le Web des cheminots, le 12 février, à 22h49. Daniel B. : « Je confirme trois allers et retours dans la fourchette 10h30-16h. » La précision est métronomique. « Chaque passage du bolide est précédé d'un balayage à 380 km/h avec une rame POS standard. La vitesse maxi est pratiquée dans le sens pair (province-Paris), le sens impair étant parcouru à 300 km/h, tant pour la rame de balayage que pour le bolide. » Le guide est scrupuleux : « Attention, tous les ponts supérieurs sont gardiennés par la Gendarmerie avec fermeture à la circulation routière entre l'annonce du départ du bolide au PK 253 et le passage au droit du pont concerné. L'accès aux piétons est autorisé. » Et déjà, sorte

de mise en bouche, il est ajouté : « Chut ! On murmure dans les milieux autorisés que la vitesse de 528 km/h a été atteinte ce jour... » Bien vu, en tout cas. Ce 13 février, le record mondial de vitesse ferroviaire a été battu, voire pulvérisé, entre les PK 191 et 194,

Sur le Web, Satanas se risque : « Les 540 km/h annoncés ne sont plus très loin... mais chut. »

sur la commune de Passavant-en-Argonne, qui a connu ses secondes de gloire. Située à quelque 200 km de Paris et à une cinquantaine de Châlons-en-Champagne, Passavant-en-Argonne avait sa mairie, son église. Elle a désormais son record. Décroché selon un timing parfait, en trois temps. A 11h40, le seuil des 540 km/h est atteint. Puis, après un second passage sans performances particulières à 13h30, c'est entre 16h35 et 16h40 que le